

Livret pédagogique du D.U. d'Approfondissement en langue et civilisation françaises (D.U. ALCF)

Calendrier universitaire :

	début des cours	fin des cours	partiels	session de rattrapage
Semestre 1*	Début septembre	Fin décembre	12 ^e semaine de cours en décembre	Fin avril
Semestre 2*	Fin janvier	Fin avril	12 ^e semaine de cours en avril	mai

(*) Ce D.U. est une formation semestrielle *exclusivement* : l'étudiant est inscrit soit au semestre 1, soit au semestre 2, en aucun cas il ne peut choisir d'étaler la formation sur les deux semestres.

Responsable pédagogique : Maud Serobac : maud.serobac@gmail.com	Responsable administrative : Dominique Brena : 01 40 97 73 34 dominique.brena@parisnanterre.fr
--	---

Présentation de la formation :

Formation linguistique et culturelle semestrielle (30 ECTS) pour étudiants étrangers ayant atteint le niveau B1 du CECRL en langue française et désireux d'atteindre le niveau B2, niveau qui garantit une bonne poursuite d'études dans le système universitaire français.

Conditions d'admission :

- Diplômes d'accès:

Premier cycle universitaire réussi dans le pays d'origine ou diplôme universitaire de niveau B1, comme le DU EELCF à Paris Ouest ou le DELF B1.

- Prérequis linguistiques :

Connaissance du français équivalant au niveau du DELF B1 ou au niveau 3 du TCF (test de connaissance du français) ou encore au niveau B1 du DU EELCF à Paris Ouest

Objectifs de la formation :

Acquisition de connaissances permettant d'approfondir les notions en langue et civilisation françaises en vue d'une meilleure insertion dans l'enseignement supérieur français.

Poursuite d'études possibles :

Ce DU permet la poursuite de toutes études universitaires exigeant un bon niveau linguistique et culturel.

Charte des examens : http://www.u-paris10.fr/formation/deroulement-des-examens-consultez-la-charte-des-examens-324774.kjsp?RH=for_org&RF=1279015478225

Charte du savoir vivre ensemble :

<http://www.u-paris10.fr/l-universite/charte-du-savoir-vivre-ensemble-551185.kjsp?RH=FR>

Maquette de la formation :

	Volume horaire	Coefficient	ECTS
UE Langue française	8 h hebdo	4	12
Français écrit	2 h hebdo	1	3
Français oral	2 h hebdo	1	3
Pratique de la langue écrite et orale	2 h hebdo	1	3
Français des sciences humaines et sociales	2 h hebdo	1	3
UE Pratiques linguistiques et culturelles	6 h hebdo	3	9
Images et scène	2 h hebdo	1	3
Écriture créative	2 h hebdo	1	3
Enquêtes sur des thèmes de société	2 h hebdo	1	3
UE Culture et civilisation	6 h hebdo	3	9
Parcours en littérature française et francophone	2 h hebdo	1	3
Civilisation française et francophonie	2 h hebdo	1	3
Art, culture, musée	2 h hebdo	1	3

Règles d'obtention du diplôme :

- Prise en compte de toutes les notes et moyennes générales
- Règle d'attribution des mentions de résultat :
 - 10 à 12/20 : passable
 - 12 à 14/20 : assez bien
 - 14 à 16/20 : bien
 - 16/20 et plus : très bien
- Les EC se compensent
- Une UE est considérée comme acquise lorsque tous les éléments constitutifs ont été suivis et que la moyenne des EC en tenant compte des coefficients est égale ou supérieure à 10.
- UE capitalisables sans limite de temps.
- Tout EC dont la note est égale ou supérieure à 10 est considéré comme définitivement acquis. Toutefois, en cas de réinscription après interruption d'études, seules les UE sont capitalisables, les EC seuls qui ne sont pas inclus dans une UE validée ne sont pas conservés au-delà du semestre autorisé pour la préparation du diplôme.

Présentation des enseignements et des modalités d'évaluation :

Pour tous les enseignements, l'évaluation repose sur le contrôle continu, impliquant assiduité (pas plus de 3 absences autorisées pour un EC) et ponctualité (les retards ou les départs anticipés à un EC sont décomptés en conséquence).

La note finale repose sur la moyenne des notes acquises lors du contrôle continu et de la note du partiel de fin de semestre. Le partiel a pour but de vérifier les compétences acquises lors du semestre.

Code/intitulé/volume horaire	KFENS3SI/P : Français écrit : 24 h semestrielles
Enseignant	Emmanuelle Sauvage
Contenu/descriptif	Acquisition de la maîtrise du français au moyen d'activités de compréhension et d'expression écrites
Compétences visées	Savoir exprimer une opinion et défendre son point de vue à l'écrit, repérer et synthétiser les arguments dans un texte
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignante lors du 1^{er} cours.
Contrôle continu	Travaux personnels + partiel de 2 heures

Code/intitulé/volume horaire	KFONS3SI/P : français oral : 24 h semestrielles
Enseignant	Emmanuelle Sauvage
Contenu/descriptif	Acquisition de la maîtrise du français au moyen d'activités de compréhension et d'expression orales
Compétences visées	Savoir exprimer une opinion et défendre son point de vue à l'oral, comprendre et restituer le contenu d'un document sonore ou audiovisuel
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignante lors du 1^{er} cours.
Contrôle continu	Travaux en classe + partiel de 2 heures

Code/intitulé/volume horaire	Code Apogée en attente : Pratique de la langue écrite et orale : 24 h semestrielles
Enseignant	Emmanuelle Sauvage / Marie Heimburger
Contenu/descriptif	Compréhension orale, audiovisuelle ou écrite et production orale ou écrite sous forme de comptes rendus
Compétences visées	Savoir prendre des notes, synthétiser et restituer à l'oral ou à l'écrit les arguments présentés dans un document écrit, sonore ou audiovisuel
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignante lors du 1^{er} cours
Contrôle continu	Travaux en classe + partiel de 2 heures

Code/intitulé/volume horaire	LUFSHUMI/P : Français des sciences humaines et sociales : 24 h semestrielles
Enseignant	Maud Serobac
Contenu/descriptif	Compréhension et expression en français des sciences humaines et sociales
Compétences visées	Maîtriser le langage et les problématiques propres aux sciences humaines et sociales (sociologie, psychologie, anthropologie, etc.)
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignante lors du 1^{er} cours.
Contrôle continu	Travaux personnels + partiel de 2 heures

Code/intitulé/volume horaire	LUFSCEN1/2 : Images et scène : 24 h semestrielles
Enseignants	Claire Gandouly / Emmanuelle Sauvage
Contenu/descriptif	Initiation aux arts de l'image et de la scène
Compétences visées	Savoir décoder les images d'œuvres cinématographiques et d'enregistrements de spectacles vivants
Documents	Communiqués par l'enseignante lors du 1^{er} cours
Contrôle continu	Activités de compréhension audiovisuelle et de production écrite / orale + dossier final

Code/intitulé/volume horaire	LUFCREA1/2 : Ecriture créative : 24 h semestrielles
Enseignant	Maud Serobac
Contenu/descriptif	Initiation méthodique aux différentes formes d'écriture (notamment littéraire et journalistique)
Compétences visées	Savoir travailler en groupe et rédiger des textes appartenant à des genres différents dans des contextes de production variés
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignante lors du 1^{er} cours
Contrôle continu	Travail personnel / en groupe durant le semestre + dossier final

Code/intitulé/volume horaire	LUFENQU1/2 : Enquêtes sur des thèmes de société : 24 h semestrielles
Enseignant	Boris Sautereau
Contenu/descriptif	Initiation aux techniques de l'enquête sociologique
Compétences visées	Savoir travailler en groupe et suivre les différentes étapes d'une enquête sociologique
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignant lors du 1^{er} cours
Contrôle continu	Travail en groupe durant le semestre + dossier final

Code/intitulé/volume horaire	KFLFS3SI/P : Parcours en littérature française et francophone : 24 h semestrielles
Enseignantes	Marie Heimburger / Emmanuelle Sauvage
Contenu/descriptif	Initiation à la lecture thématique de textes littéraires d'expression française
Compétences visées	Savoir décoder les textes littéraires appartenant à des genres variés autour d'une thématique choisie en début de semestre
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignante lors du 1^{er} cours
Contrôle continu	Travaux personnels + partiel de 2 heures

Code/intitulé/volume horaire	KFCFS3SI/P : Civilisation française et francophonie : 24 h semestrielles
Enseignantes	Maud Serobac / Véronique Marcillac
Contenu/descriptif	Approfondissement des connaissances culturelles sur la France métropolitaine et la francophonie
Compétences visées	Comprendre les enjeux de la société française et les problématiques linguistiques et culturelles liées à la francophonie
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignante lors du 1^{er} cours
Contrôle continu	Travaux personnels + partiel de 2 heures

Code/intitulé/volume horaire	LUFACMSI/P : Art, culture, musée : 24 h semestrielles
Enseignant	Anne Foucault
Contenu/descriptif	Découverte des arts à travers les pratiques culturelles, notamment le musée
Compétences visées	Savoir décoder les pratiques artistiques et culturelles de la France d'aujourd'hui
Textes et bibliographie	Communiqués par l'enseignante lors du 1^{er} cours
Contrôle continu	Travaux personnels + partiel de 2 heures

Règlement intérieur du F.ET.E

Règles de validation des cours

1/ Assiduité

Les enseignements de langue et de culture du F.ET.E sont des cours semestriels qui reposent sur le contrôle continu (il ne s'agit pas de cours magistraux) : la participation des étudiants à tous les cours est donc obligatoire. En cas d'absence, pour des raisons qui doivent être motivées, l'étudiant doit informer l'enseignant responsable du cours. Si un étudiant s'absente plus de 3 fois à un cours, celui-ci n'est pas validé. (*)

2/ Ponctualité

Les étudiants s'engagent à respecter strictement les horaires des cours : aucun retard n'est toléré, aucun départ avant la fin du cours non plus. Des retards répétés et/ ou des sorties prématurées du cours peuvent être décomptés comme une absence pure et simple, et entraînent le risque pour l'étudiant de ne pas valider le cours.

3/ Contrôle continu :

Par contrôle continu, il faut comprendre :

- la participation à toutes les activités, écrites ou orales, demandées par l'enseignant responsable du cours : les travaux demandés (devoirs à la maison ou exposés en classe) doivent être réalisés en respectant les délais fixés par l'enseignant ;
- la participation au partiel de fin de semestre. Si, pour une raison explicitement motivée, un étudiant ne peut participer à ce partiel, il lui est proposé de se présenter au partiel de rattrapage.

4/ Note finale :

La note finale est établie sur la base d'une moyenne entre les notes du contrôle continu et celle du partiel de fin de semestre, selon des règles de calcul qui sont communiquées aux étudiants au début du cours : ce peut être 50/50, 60/40, voire 70/30, en fonction des types de cours.

5/ Sessions de rattrapage :

Le partiel de rattrapage pour le 1^{er} semestre a lieu durant les partiels du 2^e semestre ; le partiel de rattrapage pour le 2^e semestre a lieu au début du mois de juin.

6/ Utilisation des dictionnaires lors des partiels :

- L'utilisation des dictionnaires bilingues est autorisée pour les cours de langue de niveau 1 et 2 ;
- L'utilisation des dictionnaires unilingues est autorisée pour les cours de langue de niveau 3, 4 et 5 ;
- L'utilisation de tous types de dictionnaires (bi- ou unilingue) est autorisée pour les cours à contenu culturel de tous niveaux.

Par dictionnaire de langue il faut comprendre : dictionnaire papier et dictionnaire électronique à l'exclusion des téléphones et des ordinateurs portables.

(*) Tout cas particulier doit être signalé au responsable administratif du F.ET.E, qui en référera au Directeur du F.ET.E, pour prise de décision.